

NET AM FONGICIDE CURATIF

MODE D'EMPLOI

Sur des supports très encrassés un nettoyage est nécessaire. Le réaliser par brossage, grattage mécanique et/ou lavage haute pression selon les supports.

Protéger les abords des surfaces traitées (façades, crépis non traités) afin d'éviter qu'ils soient tachés par le ruissellement du produit et des salissures arrachées.

Pulvériser abondamment NET'AM afin de détruire tous les micro-organismes et leurs ramifications. Porter une tenue de travail appropriée (gants, lunettes, vêtements) pour se protéger des projections.

Ne jamais rincer après application.

L'action de NET'AM est visible après quelques jours : les végétaux parasites brunissent et leur élimination se fera avec les pluies et le vent.

Laisser agir 15 jours minimum.

Pour les matériaux très infestés, appliquer une 2ème couche après 1 semaine.

La durée d'action est prolongée par l'application d'un imperméabilisant CECIL PRO.



Efficacité prouvée par le CEBTP (Laboratoire indépendant). Tests réalisés en conditions réelles : mesurent l'efficacité immédiate et la pérennité du traitement.



CECIL PRO, marque de la division professionnelle du groupe **V33** s'engage à vous proposer des produits performants et de haute qualité environnementale.

Pour cela, CECIL PRO s'appuie sur un laboratoire à la pointe de la technologie et une usine **ISO 9001** et **ISO 14001** qui maîtrise à 100% ses rejets dans l'environnement.

FONCTIONS

Effet curatif et préventif : extermine et retarde la réapparition des micro-organismes sans agresser la faune et la flore non aquatiques.

Fongicide puissant contre les lichens et algues.

S'utilise sur tous matériaux poreux :

- Toitures : tuiles, ardoises, bétons, fibres, ciment
- Dallages : briques, pierre, ciment
- Murs

Non corrosif pour les éléments métalliques des toitures (zinc, acier galvanisé).

Incolore, il ne modifie ni l'aspect ni la structure des matériaux.

AL- Autres liquides destinés à être utilisés sans dilution.

TP2 : traitement curatif des matériaux de construction.

TP10 : traitement préventif des ouvrages de maçonnerie ou matériaux de construction.

CARACTÉRISTIQUES

Prêt à l'emploi

Fongicide :

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-C16 diméthyles, chlorures (N°CAS : 68424-85-1) : 2.4% (m/m).

Action préventive et curative.

Incolore, ne tache pas

Viscosité : Liquide

CRAINT LE GEL

Conserver dans son emballage hermétique d'origine.

CONSEIL PRO

Pour une efficacité optimale, **éliminer les fortes épaisseurs de mousse par brossage avant l'application.**

SÉCHAGE

Sans rinçage



NETTOYAGE DES OUTILS

Nettoyer les outils à l'eau



MATÉRIEL D'APPLICATION



CONDITIONS D'APPLICATION



CONSOMMATION

20L

Existe aussi en **5L**

Effet curatif **3 m²/L**

Effet préventif **5 m²/L**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



ATTENTION

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P501 : Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie (contacter la collectivité locale).

Le traitement est à renouveler lors de la réapparition de micro-organismes.

En raison de l'activité traitante du produit, les parties ne devant pas être traitées doivent être protégées, ne pas mettre le produit en contact avec les aliments ou les ustensiles potentiellement en contact avec des aliments.

Éliminer l'emballage vide et rincé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par la filière de collecte sélective des déchets d'emballage ménagers si l'emballage est conforme aux consignes de tri. Éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

L'effet traitant optimal est atteint après un séchage complet du produit.

Porter une tenue de travail appropriée (gants, lunettes, vêtements) pour se protéger des projections.

Pour les applications en extérieur, protéger la zone de travail pour éviter la contamination de l'environnement.

Toutes les espèces de chauves-souris et martinets étant protégées, veillez à ce qu'ils ne soient pas exposés à ce produit.

La formule de ce produit est déposée aux Centres antipoison et de Toxicovigilance. En cas d'incident ou d'ingestion, appelez un médecin ou un Centre Antipoison.

Fiches de données de sécurité disponible sur www.quick.fds.com

Date limite d'utilisation : voir étiquette.



Groupe V33

BP1 - 39210 - DOMBLANS

Service technique

03 84 35 01 11

www.cecil.fr

